



Le 1^{er} septembre 2015,

Rendez-vous
le samedi 19 septembre 2015
pour une mobilisation des Maires de France et des Bouches-du-Rhône

L'Assemblée Générale de l'Union des Maires et des Présidents des Intercommunalités des Bouches-du-Rhône, réunie à Saint Victoret le samedi 29 août, représentant 85 suffrages (sur 119) a unanimement apporté son appui à l'organisation, à l'initiative de l'AMF, d'une action nationale de mobilisation en faveur de la défense des Communes menacées dans leur reconnaissance par une augmentation des charges et des contraintes imposées par l'Etat (rythmes scolaires, S.R.U, réduction ou disparition des services publics, organisation métropolitaine dans les Bouches-du-Rhône...) et par la diminution drastique des dotations, mettant directement en péril la continuité des investissements, de l'aide aux associations et de la tarification des services de proximité.

1) Rappel des principes

- Cette journée est destinée au plan national à alerter sur l'état d'esprit des élus locaux dans la perspective d'une montée en puissance de leur expression jusqu'au rassemblement national du Congrès des Maires le 16 novembre, dont la forme pourrait-être revendicatrice.
- L'objectif est de peser sur les dispositions de la Loi de Finances 2016.
- Il s'agit d'une bonne occasion de communiquer auprès de nos administrés et de sensibiliser aux difficultés financières de nos Communes particulièrement dans le contexte métropolitain.
- Il doit être entendu qu'il s'agit bien d'une manifestation de communication collective en faveur de la préservation de l'échelon communal et non pas d'une attaque partisane contre le Gouvernement.
- Le message générique doit être : « les Communes de France sont intouchables. Elles constituent le principal lien démocratique avec les français ».
- Il est entendu que chaque Maire reste entièrement libre des actions à réaliser dans sa Commune.

2) Les décisions de l'Assemblée Générale

- Les Maires ont adopté le principe d'un visuel générique et identique pour toutes les Communes des Bouches-du-Rhône (ci-joint en annexe). Ce visuel est à imprimer par les Communes, selon leurs souhaits, en format de tracts, d'affiches, d'affichettes et de calicots. Il sera aussi utilisé comme signe identitaire des textes, lettres et autres documents dont les mairies pourront prendre l'initiative.
- Les Maires ont unanimement souhaité qu'un texte argumentaire commun soit exploité (selon les souhaits des Communes) sous forme de pétition ou de tract.
- Les Présidents des EPCI sont bien entendu invités à s'associer à cette journée par tous les moyens qui leur sembleront adaptés pour soutenir les Communes de leurs territoires.
- Dans la mesure du possible, les Maires sont invités à exploiter l'occasion des journées du patrimoine (présence en mairie et accueil argumenté du public).
- La priorité est donnée à l'exploitation, partout où ce sera possible, du bleu/blanc/rouge sur un maximum de supports. Il est recommandé de ne pas mettre en œuvre des actions suggérant le deuil mais au contraire de rester sur une tonalité positive et revendicatrice à illustrer par les couleurs de la République.
- En fonction du niveau de mobilisation des Communes des Bouches-du-Rhône, une conférence de presse sera organisée le lundi 14 septembre à 11h en mairie de Plan de Cuques pour la présentation de toutes les actions programmées par toutes les Communes des Bouches-du-Rhône.
Cette synthèse implique le retour immédiat à l'Union des Maires du questionnaire recensant les intentions de chaque Commune. Il est également demandé aux Maires de faire adresser à l'Union des Maires tous les documents, les visuels, les textes et délibérations se rapportant à la journée du 19 septembre.
- La Présidente du Conseil Départemental s'est déclarée solidaire de l'action des Maires et souhaite que le Conseil Départemental participe à la communication de la mobilisation. Le site internet du Conseil Départemental sera en particulier ouvert aux programmes et aux rendez-vous initiés dans toutes les mairies des Bouches-du-Rhône.
- Les Maires sont invités dès maintenant et dans toutes les occasions d'intervention publique à centrer leurs interventions sur les motifs et sur la forme de la journée du 19 septembre.

3) Suggestions

- De nombreux Maires des Bouches-du-Rhône ont déjà engagé diverses actions et ont pris des décisions :
 - sensibilisation particulière des membres du Conseil Municipal...
 - réunion du Conseil Municipal...
 - courrier aux agents municipaux...

- lettre spéciale aux administrés...
- fermeture de plusieurs mairies...
- mise à disposition devant l'Hôtel de ville d'un dispositif informatique permettant la signature immédiate d'une pétition...
- interventions ciblées à l'occasion de la journée du patrimoine...
- réunions publiques sur les places des mairies...
- distribution de tracts...
- contacts avec les associations...
- exposition présentant les conséquences de la baisse des dotations sur les services municipaux...
- mise en place de calicots ou de bannières pour la façade de la mairie
- exposition sur l'étude comparative des budgets municipaux entre 1955/2005/2015

4) **Recommandations**

- Consultation dès maintenant du site internet de l'AMF, qui met en ligne des textes et des argumentaires susceptibles d'être de bonnes bases pour des discours, déclarations ou supports divers : « **www.jaimemacommune.com** »
- Consultation (dans quelques jours) de l'espace dédié sur le site internet du Conseil Départemental.
- Envoi systématique aux correspondants de presse de toutes les informations et documents concernant la contribution de votre Commune à la mobilisation.
- Envoi d'un courrier au Préfet pour indiquer la participation de votre Commune à la mobilisation (avec copie à l'Union des Maires).
- Retour immédiat à l'Union des Maires du questionnaire recensant les intentions de votre Commune.

5) **Pièces jointes**

Visuels « J'aime ma Commune, alors je la défends » à exploiter librement selon les décisions des Maires.

6) **A noter**

Un texte / argumentaire vous sera proposé très rapidement par l'Union des Maires pour une exploitation par toutes les Communes des Bouches-du-Rhône.